

République Française
Département : ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
Arrondissement : Forcalquier
VENTEROL - COMMUNE

Séance du lundi 19 janvier 2026

Délibération N° DE_2026_001

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
9	6	7
Date de la convocation : 12/01/2026		
Pour	Contre	Abstention
7	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le dix-neuf janvier deux mille vingt-six, à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (à la mairie), sous la présidence de Michel PHILIP.

Présents : Michel PHILIP, Bernard RENOY, Emmanuel GHIOTTI, Jean-Claude GILLON, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD

Représentés : Yannick BOYER représenté par Régine DE LUCA

Absents et Excusés : Guy ALBRAND, Alexandre BORRELLY

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Nathalie UBAUD est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Vente d'une parcelle de terrain aux Marmets.

- Vu les articles L2121-29 du CGCT ;
- Vu les articles L2241-1 et suivants du CGCT précisant que le conseil municipal délibère sur la gestion des biens et les opérations immobilières effectuées par la commune, que toute cession d'immeubles ou de droits réels immobiliers donne lieu à délibération motivée du conseil municipal portant sur les conditions de la ventes et ses caractéristiques essentielles ;
- Vu la délibération DE_2025_072 du 08/12/2025 constatant la désaffectation et le déclassement du domaine public de la parcelle section D N°372 ;
- Considérant que cette rue n'est d'aucune utilité pour la commune ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité :

- DECIDE de vendre la parcelle D N°372 d'une contenance de 151 m2 à Madame MAUREL épouse DA SILVA Martine au prix de 23 € le m2 soit 3

Date de transmission de l'acte: 20/01/2026 Date de reception de l'AR: 20/01/2026 004-210402343-DE_2026_001-DE A G E D I
--

DE_2026_001

- DIT que les frais d'actes et d'enregistrements seront à la charge de l'acquéreur
- CHARGE M. le Maire d'effectuer toutes les formalités nécessaires et de signer tous documents se rapportant à cette vente.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Michel PHILIP
Président de séance

Nathalie UBAUD
Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 20/01/2026

Date de reception de l'AR: 20/01/2026

004-210402343-DE_2026_001-DE

A G E D I

DE_2026_001